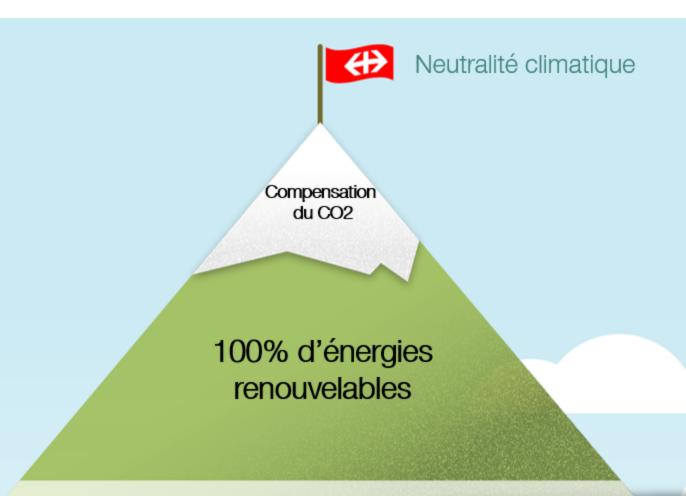


L'objectif des CFF: atteindre la neutralité climatique en 2030.



Émissions en amont: env. 1 million de tonnes de CO₂ au niveau des acquisitions, des travaux de construction, etc.

Efficacité énergétique:

Avec leur programme d'économie d'énergie, les CFF entendent économiser 850 GWh d'ici à 2030, ce qui correspond à la consommation d'électricité de 212 000 ménages. Une réduction de 440 GWh a déjà été réalisée à la fin de 2020.

Transfert du trafic vers le rail: - 5 millions de tonnes de CO₂



Neutralité climatique = efficacité énergétique + 100% d'énergies renouvelables + compensation du CO₂